

# NOTE D'INTENTION

## Notes

- A partir du 14 juillet, chaque programme relatif aux élections sera identifié au moyen de balises sonores.
- Maximum ne diffusera aucun sondage et aucune tendance de vote.
- Dans un souci d'équilibre et d'objectivité, chaque liste démocratique aura droit au même temps de parole que ses adversaires directs. Les « petites listes » seront représentées, pour autant qu'il n'y ait pas plus de 5 listes par commune. Le cas échéant, elles seront mentionnées dans la mesure du possible dans les journaux parlés.
- En référence à l'article 14 du règlement adopté par le Collège d'avis du CSA, des partis comme le PP ou le parti Islam n'auront aucun temps de parole à l'antenne.
- Maximum veillera à limiter aux seules nécessités de l'information l'intervention de candidats dans d'autres rôles ou fonction que celle de candidats. Elle s'engage également à éviter toute intervention d'un tiers en faveur d'un candidat ou qui expose des éléments de programme qui peuvent avoir un impact sur le scrutin.
- Aucun journaliste, animateur ou chroniqueur de Maximum présent à l'antenne n'est candidat déclaré aux élections.

## Dispositif

- **Élections provinciales**

Durant une semaine, focus sur les élections provinciales. Chaque jour à midi, séquence de 5 minutes qui permettra d'entendre le programme de chaque parti par son chef de file ou son porte-parole. Les partis qui auront la parole seront ceux qui siègent actuellement au Conseil Provincial à savoir : PS, MR, cdH, Ecolo et PTB.

- **Élections communales**

Choix de 8 communes en Province de Liège, qui nous paraissent les plus importantes en termes de nombre d'habitants, de superficie et d'enjeu électoral.

Focus sur ces 8 communes (à savoir Liège, Verviers, Huy, Waremme, Seraing, Spa, Herstal et Malmedy).

Chaque semaine, focus sur une commune avec chaque jour à 18h une capsule sonore donnant la parole à la tête de liste de chaque parti. Cette capsule aura à chaque fois la même durée ( 5 minutes) et les questions posées aux têtes de liste d'une même commune seront les mêmes.

De plus, pour les trois grosses communes liégeoises, à savoir, Liège, Huy et Verviers : séquence « Sur le grill » (en plus des capsules) tous les jours à midi du lundi au vendredi avec les chefs de file des différentes listes. Duré : 10min. Comme pour les capsules de 18h, une semaine correspond à une commune. Cette séquence « Sur le grill » se fera en collaboration avec le journal La Meuse. Gaspard Grosjean, journaliste politique pour le quotidien, se chargera de réaliser ces interviews radio, qui seront ensuite réutilisées dans le journal. À noter que pour ces trois communes les « petits partis » qui ne passeront pas « Sur le grill » seront mentionnés dans les journaux parlés.